

Formation annuelle des clubs aux spécificités de la plongée à Montulat

MONTULAT – une carrière de plongée à 2 pas de limoges
Des conditions particulières nécessitant un règlement spécifique



Température de l'eau entre 6°C et 9°C

Visibilité inférieure à 1m

Profondeur 53 mètres



Formation annuelle des clubs aux spécificités de la plongée à Montulat

Déroulé :

- 1) Lecture collective et commentée du règlement intérieur et du POSS de Montulat
- 2) Focus sur les spécificités du site
 - Surveillance de surface
 - Froid (givrage et matériel spécifique)
 - Visibilité (signes, lumières, positionnement moniteur, perte de palanquée)
 - Zones d'évolution
 - Condition physique / comportement / prise de médicament / Déshydratations
 - Narcose

Avant la plongée

- Dans le menu Montulat du site web du codep87, remplir la déclaration préalable afin d'autoréguler la fréquentation.
 - Fédération française d'études et de sports sous-marins comité départementale de la Haute-Vienne FFESSM CODEP 87 Base d'entrainement subaquatique de Montulat – Haute-Vienne 87 Inscription préalable obligatoire Montulat
- Sur place, briefing général concernant principalement (sans que ce soit exhaustif) :
 - La perte de palanquée
 - Le givrage
 - Le zonage en fonction des aptitudes des plongeurs
 - Désignation du surveillant de surface

Surveillance de surface

- Un surveillant en surface, titulaire au minimum de RIFAP ou RIFAA (ou équivalent), à jour de ses connaissances, doit impérativement être présent à une position lui donnant une vue immédiate sur le plan d'eau.
- Il doit être en possession du matériel de secours à proximité, pour lui permettre d'intervenir immédiatement afin d'aider les plongeurs en surface.
- Le surveillant sera :
 - ✓ Formé et apte à porter assistance à un plongeur
 - ✓ En capacité de mettre en œuvre la chaîne des secours
 - ✓ Capable de réaliser les gestes de première intervention
 - ✓ A jour du maintien de ses compétences.

Surveillance de surface

- Le ponton de mise a l'eau dispose d'un moyen de rappel des plongeurs:
Coups continus sur l'échelle avec un tube inox, jusqu'à la remontée des palanquées
- **Une plateforme de secours** est présente à coté du ponton de mise a l'eau permettant une mise en sécurité rapide du plongeur et un accès direct aux moyens de secours et communications
- **Communication :**
 - ✓ Un téléphone est mis à disposition à proximité de la plate forme de secours . Il doit être mis en service et son fonctionnement vérifié avant chaque plongée. Il incombe au directeur de plongée ou aux plongeurs autonomes autorisés à plonger sans directeur de plongée d'effectuer ce contrôle Il est réservé exclusivement à l'appel des secours médicalisés pendant l'activité.112. Ou 18

Le Froid

➤ **la désaturation est plus lente, par conséquent il faut veiller à :**

- Limiter les temps de plongée
- Mettre un terme à la plongée dès les premiers signe de froid dans la palanquée
- Surveiller la consommation d'air de l'ensemble de la palanquée
- Ne pas fleurter avec le « no déco time »
- Ne pas hésiter a rallonger de quelques minutes le dernier palier (si pas de signe de froid)
- Limiter la profondeur quand cela n'est pas nécessaire

➤ **Obligation de se protéger**

- Combinaison intégrale adaptée aux conditions de Montulat, avec cagoule, gants, chaussons ou bottillons
- Formation obligatoire pour utiliser une combinaison étanche (par un **MF 1 ou 2 formé et aguerri** a ce matériel)

➤ **Matériel spécifique :**

- Bouteilles 2 sorties et 2 détendeurs
- 2 détendeurs complets norme froid EN250 avec répartition optimale des flexibles MP/HP
- Le montage du matériel doit permettre une répartition des débits d'air sur chaque sortie afin de limiter le risque de givrage.

Le Froid

Givrage :

➤ **Rappeler la procédure lors de chaque briefing à chaque plongée**

- 1) Dès que l'on s'aperçoit du givrage : demander de l'air à son coéquipier, le rejoindre en respirant avec son détendeur de secours.
- 2) Informer son coéquipier que son détendeur fuse en l'éclairant après l'avoir éloigné sur le côté afin d'éviter que les bulles ne fassent écran en gênant la visibilité.
- 3) Le coéquipier donne son détendeur de secours et il ne ferme pas le bloc de son partenaire.
- 4) Se solidariser et débiter la remontée ensemble, en assistance si besoin, à vitesse préconisée par les instruments.
- 5) À l'approche de la surface, s'il n'y a pas de palier obligatoire, ne pas réaliser le palier de principe, remonter directement en surface. Si palier obligatoire, les réaliser, puis remonter en surface.
- 6) Gonfler les gilets en surface et ne pas se ré-immérer avec le matériel qui vient de givrer.

La Visibilité

Lumière :

- Chaque plongeur doit posséder une source d'éclairage à même de fonctionner toute la plongée. En cas de défaillance d'une lampe individuelle, l'ensemble de la palanquée doit terminer sa plongée en l'absence d'une lampe de secours.

Communication :

- Les signes conventionnels **de nuit** « ça va » et « ça ne va pas » avec le phare sont obligatoires

positionnement

- Distance inter-plongeurs préconisée : 1m
- Surveillance continue et réciproque des membres de la palanquée

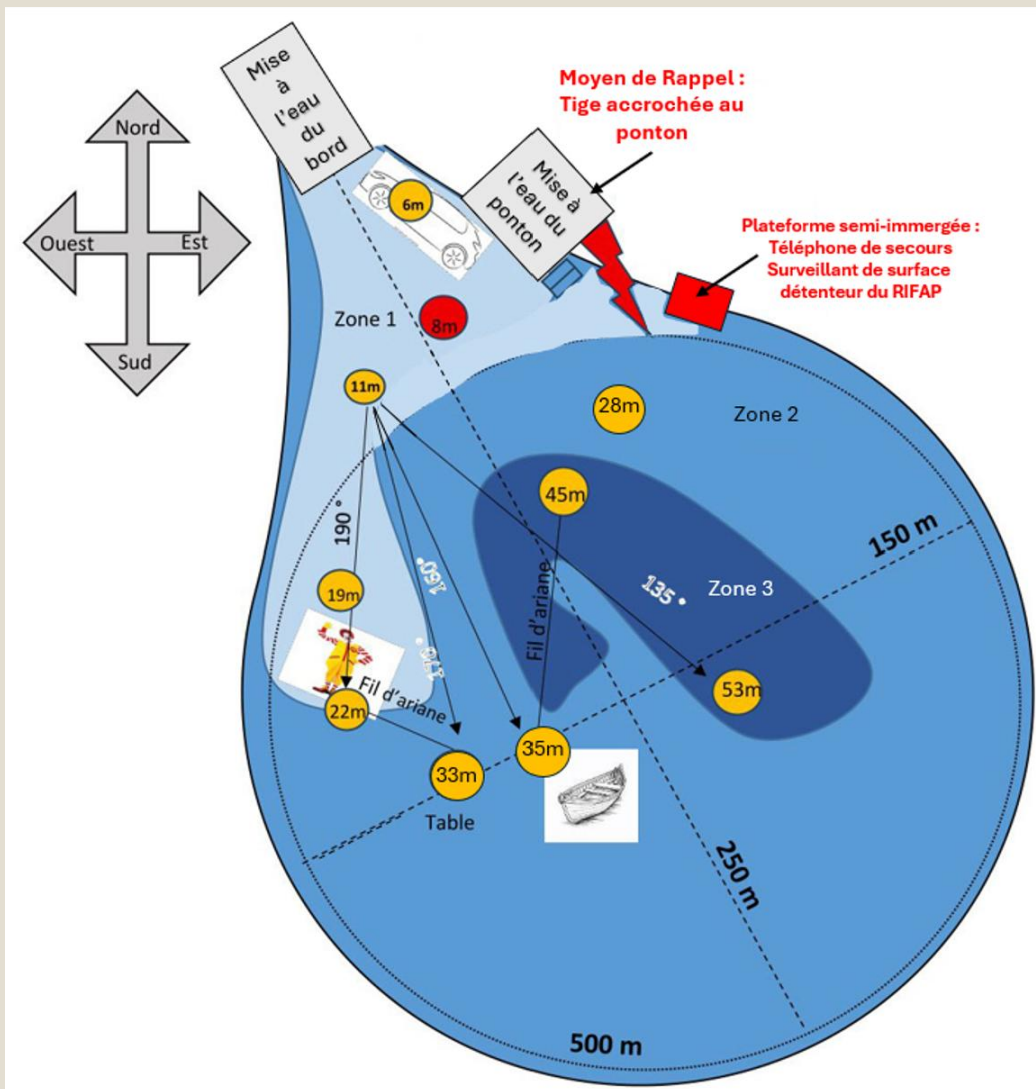
La Visibilité

Perte de palanquée :

➤ **Rappeler la procédure lors de chaque briefing à chaque plongée**

- 1) En cas d'absence visuelle totale de son/ses équipier(s) : absence de silhouette ou du faisceau lumineux de la/des lampe(s), il faut considérer que la palanquée est perdue.
- 2) S'immobiliser, se stabiliser.
- 3) Faire une recherche en haut et en bas de faisceau lumineux en effectuant un 360° (tour complet) sur soi-même, sans dépasser les 30 secondes de recherche.
- 4) Si la palanquée n'est pas retrouvée, amorcer une remontée à vitesse préconisée par les instruments.
- 5) Il est préconisé d'effectuer ses paliers obligatoires pour éviter un sur accident : Dans ce cas se signaler par un parachute de surface
- 6) À la surface gonfler son gilet et se signaler.

Les Zones d'évolution



Zones de formation à Montulat

	ZONE 1 De 0 à 20 mètres	ZONE 2 De 20 à 40 mètres	ZONE 3 En dessous de 40m
Préparation PE20	Encadrement minimum E2		
Préparation PE40	Encadrement minimum E2	Encadrement minimum E3	
Préparation PA20	Encadrement minimum E2		
Préparation PA20 Aptitude PE40 validée	Encadrement minimum E2	Encadrement minimum E2 à max 20 mètres Sinon E3	
Préparation PA60	Encadrement minimum E2	Encadrement minimum E3	Encadrement minimum E4

Zones pour les autonomes et encadrés à Montulat

	ZONE 1 De 0 à 20 mètres	ZONE 2 De 20 à 40 mètres	ZONE 3 En dessous de 40m
Plongeur PE20	Encadrement minimum GP		
Plongeur PE40	Encadrement minimum GP	Encadrement minimum GP	
Plongeur PE60	Encadrement minimum GP	Encadrement minimum GP	Encadrement minimum E4
Plongeur PA20	Autonome		
Plongeur PA40	Autonome	Autonome	
Plongeur PA60	Autonome	Autonome	Présence DP sur site

La Narcose

- **La narcose** est favorisée par :
 - Le froid
 - Le manque de visibilité et de Luminosité
 - La perte de repère
 - La vitesse de descente
 -

L'ensemble de ces facteurs sont susceptibles d'être présents simultanément à Montulat

- **Préconisations:**
 - Descente lente, le long d'un bout que l'on éclaire, tête en haut
 - Cela permet en plus une surveillance réciproque des membres de la palanquée

Après la plongée

- Remplir la fiche de sécurité avec les temps et profondeurs réellement atteints
- Envoyer une photo/copie de la fiche de sécurité dans les 48h à l'adresse mail : montulat@gmail.com
- Informer chaque plongeur qu'il est primordial qu'il communique sur toutes apparition d'anomalies cutanées, douleurs, fourmillements...dans les heures qui suivent, aux responsables du club (DP / DT / Président)